



SEJOUR EN NORMANDIE DU 17 AU 20 MAI 2019

Acte 2 :

Saint Vaast la Hougue – Barfleur - Cherbourg

Samedi 18 mai : Il est 10h30 lorsque nous quittons le bateau et nous nous dirigeons vers le centre ville de Saint Vaast.

Il ne fait pas très chaud et nous supportons le coupe-vent, voir la casquette ou la capuche.



Le soleil n'est pas présent, mais il ne pleut pas.

Nous nous donnons rendez-vous à 12h00 à l'entrée de l'esplanade qui longe la plage pour pique-niquer avant notre randonnée de cet après-midi.



Aujourd'hui c'est jour de marché et il y a foule dans la rue des commerces.

La décoration de cette rue est particulière.

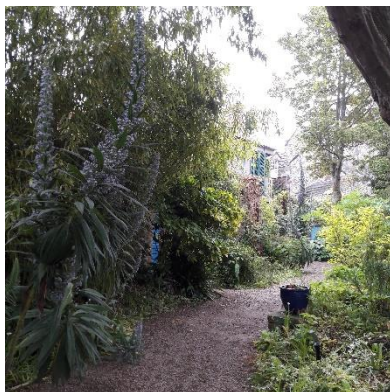


Certains en profitent pour visiter l'épicerie Gosselin.

Impossible de venir dans la région sans un détour par Saint-Vaast-La-Hougue à la Maison Gosselin ! Depuis 1889, cette épicerie fine propose des produits de très grande qualité. Fondé par Clovis Gosselin, c'est aujourd'hui Françoise, son arrière-petite-fille qui en tient les rênes et fait perdurer la tradition instaurée par ses ancêtres. Spiritueux oubliés, jouets d'antan, fruits et légumes, épices, café torréfié sur place... on peut trouver à la Maison Gosselin ce qu'on ne trouve pas ailleurs !



D'autres visitent le jardin de l'hôtel « Les Fuchsias ».



D'autres encore s'offrent, avant le pique-nique, un encas à base de l'élevage d'un mollusque, à coquille feuilletée, local.

Sont-elles meilleures qu'à Sète ou Montpellier ?





Il est midi et nous nous retrouvons par petits groupes pour notre deuxième pique-nique saint-vaastais.

Nous avons quitté le coupe-vent et le soleil fait timidement son apparition.

Est-ce de bon augure ?

Le départ de la randonnée est prévu à 12h45.

Isabelle qui a eu peur que son dos ne supporte pas la charge de son sac à dos pendant un peu plus de 13 km a préféré prendre le car et nous attendre à notre point d'arrivée à Barfleur.

Le parcours ne comporte pas de difficulté il est répertorié GR 223.

Le GR 223 appelé sentier des douaniers ou sentier du littoral est un parcours de 446 km reliant Carentan au Mont-St-Michel où il cède sa place au GR 34.

Pendant pratiquement 3 km nous marchons sur la digue qui longe la route D 1 et protège le bas pays saint-vaastais des assauts de la mer. La marée n'est pas encore assez basse et nous n'avons pas la vue dégagée sur la vaste étendue des parcs à huîtres.

Au bout de la digue, il nous faut franchir le pont qui enjambe la rivière « la Saire ».

Les gilets jaunes sont nécessaires car nous allons, pendant environ 3 kilomètres, emprunter des routes départementales et traverser quelques villages du bocage du Val de Saire.

Je prends la tête de la colonne et Liliane sera la « serre file ».



Le premier village que nous traversons est celui de Réville qui bénéficie d'une plage exposée au sud (plage de Jonville) que nous délaissons.

Le centre du village est situé à notre gauche. Nous continuons sur la route des Monts jusqu'au centre équestre et nous bifurquons sur la gauche pour prendre un chemin où bout duquel nous débouchons dans le hameau Yon dont nous longeons les premières maisons à notre



droite jusqu'à une nouvelle route départementale que nous empruntons à gauche sur une centaine de mètres avant de la quitter pour s'engager sur un nouveau chemin à droite qui nous mène au hameau du Mont au Morin aux maisons de granit.

Nous atteignons ensuite le lieu-dit « La Saline ». Puis nous bifurquons ensuite vers la mer. A Landemer nous rejoignons la pointe et le sentier du littoral qui longe la

dune et les nombreuses criques jusqu'à Barfleur, nous sommes à la moitié du parcours.

Jusqu'à l'entrée de Barfleur nous ne quittons plus le bord de mer, avec par endroits une petite incursion dans des champs. Quelques fois le sentier devient plus sableux.



Enfin nous apercevons Barfleur. Avant de contourner le port nous arrivons sur une aire de pique-nique.



De l'autre côté du port la vue nous propose les quelques maisons (restaurants,...), l'office de tourisme et l'église.

BARFLEUR



Avec un territoire ne couvrant que 60 ha, elle est la plus petite commune du département de la Manche.

Barfleur est aujourd'hui gratifiée du label des plus beaux villages de France, décerné par une association indépendante visant à promouvoir les atouts touristiques de petites communes françaises riches d'un patrimoine de qualité.



Après s'être arrêtés quelques instants dans le bar du village afin de prendre quelques rafraichissements, car il a fait beau et chaud dans la deuxième partie de notre parcours et nous pouvons d'ailleurs constater que nous avons pris quelques couleurs ; après avoir également retrouvé Zaza, nous nous dirigeons vers la mairie où se situe l'arrêt du car qui va nous emmener à Cherbourg, lieu de notre hébergement de ce soir. Nous avons parcouru 13,500 km.

Le voyage est calme et paisible, nous arrivons à l'heure en gare de Cherbourg, l'arrêt de la ligne de bus en direction de l'auberge de jeunesse est juste à côté. Si le bus est à l'heure, il ne devrait pas trop tarder.

A suivre !

Texte : Jean-Claude SIMON - Sources : internet - Photos : Bernadette, Isabelle et Jean-Claude